

POLICE GÉNÉRALE.

PASSE-PORT A L'ÉTRANGER.

Département du Cantal

Registre 1882 N° 16

SIGNALEMENT.

Le *Sieur* Brussol *antenne*
nati*f* de *Carloch*
demeurant à *iden*
allant à *Aranyez*
âgé de *16* ans, taille d'un mètre
68 centimètres,
cheveux *chât.* front *moyen.*
sourcils *id* yeux *gris.*
nez *régulier* bouche *petite*
barbe *et namate* menton *roud*
visage *ovale* teint *ecclari*

SIGNES PARTICULIERS :

PIÈCES DÉPOSÉES :

Fait à *Aurillac* le *2* *juin* 1882.

Signature des Témoins :

Signature du Porteur :

Brussol

BRUSSOL



Nous soussigné, maire de la Commune
de Carlat, Certifie que Beauvol
Antoine né le dix janvier 1866 de Beurol
Germain et de Agnès Ventillac, est de bonne
vie et meure, et que rien ne s'oppose à ce
qu'il se rende en Espagne chez un oncle
paternel pour exercer la profession de commerçant
attendu que son père l'y autorise.

En foi de quoi le présent certificat
lui est délivré pour l'obtention d'un
passaport pour l'Espagne.

Carlat le 1^{er} fév 1882.

Le Maire,
C. G. G.



Handwritten notes and stamps on a separate document, including the name 'Beurol' and various official markings.